

## **Travaux et Ruralité**

### **Compte rendu des commissions**

### **du 9 septembre 2021**

Présents : M. Alain ROBERT, M. Patrick ANGLADE, M. Thierry RIVIERE, M. Julien ENJOLRAS, MME Christine REPETTI, M. Guillaume FORESTIER, M. Dominique BEGUIN, M. Bernard RIEU, M. Olivier LACAZE, MME Annie WICKE, M. Bernard CHARREIRE.

Excusés : M. Emmanuel GAUTHIER, M. Raphaël ROLLAND, M. René BEAUMEL, M. et MME LEFEBVRE Gilbert, MME Stéphanie FERET, MME LYOTARD Elisabeth.

#### **Travaux :**

- Enfouissement des réseaux (EDF et téléphonie) vérification des conduites d'eau. Déplacement de la ligne Enedis. Étude faite et chiffrée par le syndicat d'électrification, devis élevé avec 55% en charge à la Commune. La régie permet une économie de 13 000 Euros.
  - Enfouissement des réseaux à l'entrée nord pour le nouveau lotissement jusqu'à la maison Méjean.
  - Maison Soulier : Réfection de la façade (décrépée et rejointe) plus pignon avec entourage des fenêtres visible. La toiture sera faite plus tard et les menuiseries seront changées.
  - La Bascule : reprise du mur le long de la rue, nettoyage des pierres et changement des menuiseries.
  - Aménagement paysagé (3 arbres à tige)
  - Coût de ces 2 projets : 93 527 € avec subvention Région et Fond 199 hauteur de 70%
  - Bornes électrique deux places, Place du Foirail, charge rapide
  - Goudronnage Route de la Gare sur 1km200 en tri couche. Parking dans le virage : exécutoire d'eau
  - Réaménagement d'un poste de travail
  - Déplacement du local SDF vers le local à côté du garage communal. Demande de subvention de 300 Euros à la Communauté de Communes Pays de Cayres Pradelles annuelle pour le fonctionnement
- La commission vote pour à l'unanimité
- Mur du chemin proche de M. Hugon, prise en charge partagée des matériaux avec M. Hugon, fait en régie. Le chemin sera bloqué une quinzaine de jours
  - Chapelle Notre Dame : Permis de construire déposé pour obtenir la subvention avec ABF. 50% Drac + 20% Département du montant de la DRAC reste 25 à charge pour l'Association AFANDP. Les tuiles seront changées, et des chéneaux en cuivre posés. Dossier en attente des arrêtés attributifs de subventions.

## Ruralité :

- Les matériaux de remblais donnés par M. GAUTHIER, et stockés sur le parking de l'ancien abattoir et la gare serviront pour l'amélioration des chemins ruraux.

On a pris un peu de retard sur les travaux mais, au titre de zone sinistrée en Juin 2020, nous sommes subventionnés à 50% sur le Fond de Solidarité et 20% par le Département. La réhabilitation concerne les chemins sous le Musée du Cheval, Maison de Retraite pour faire un itinéraire de promenade.

Reste 18 000 Euros pour les chemins qui seront faits à l'automne par l'Entreprise MASSEBEUF et en régie communale.

- Parking (parcelle Moulin) plantation d'arbres
- Portail St Clément : élément classé qui appartient toujours à la commune sur les parcelles AW 26 et AW 27 (ancien D62, 63, 64 du plan Napoléonien). Les parcelles AW 26, 27, 28, appartiennent à la famille AUGIER depuis 1970. L'accès se fait par un chemin communal qui borde la parcelle, il nous reste à rendre le site accessible.

On prendra une application pour savoir exactement où sont les limites.

- Forêt « la Chabassole »  
Gestion en lien avec l'ONF qui est défaillant par manque de personnel.  
Il y a un plan de gestion qui n'est plus respecté, ce qui entraîne une forêt à l'abandon et enlève les ressources financières.  
Dernière coupe de bois en 2017 avait été refusée car les parcelles et le volume de bois n'avaient pas été identifiés ainsi que le prix de retrait ;  
Il faut retrouver le document de gestion à l'ONF.

Aucune question diverse.